Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 51 (1987)

Heft: 201-202

Artikel: L'opposition cist/cil en ancien français ou comment analyser les démonstratifs?

Autor: Kleiber, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399803

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'OPPOSITION CIST / CIL EN ANCIEN FRANÇAIS OU COMMENT ANALYSER LES DÉMONSTRATIFS ? (*)

INTRODUCTION

La comparaison entre l'organisation des démonstratifs en français moderne et celle des démonstratifs en ancien français conduit tout naturellement à formuler deux interrogations, l'une d'ordre synchronique, l'autre d'ordre diachronique. La première porte sur la valeur de l'opposition *cist/cil* : puisqu'il ne s'agit pas d'une différence grammaticale comme pour l'opposition *ce (t, tte)/celui (celle)* en français moderne, à quels traits sémantiques répond la distinction entre les formes de la série *cist* et celles de la série *cil* (1) ? La seconde place le problème sur le terrain de l'évolution : comment s'est effectué le changement du système des démonstratifs de l'ancien français au système, considérablement différent, du français moderne ? Je n'aborderai ici que la première question (3). J'essaierai de montrer dans ce qui suit que les différentes réponses apportées à cette question sont toutes inadéquates et qu'en conséquence l'opposition *cist/cil* gagne à être abordée en des termes différents de ceux de *proximité vs éloignement* ou de *sphère du locuteur/interlocuteur vs sphère de la troisième personne* utilisés traditionnellement. L'hypothèse que je défendrai est que l'opposition *cist/cil* est une opposition de type marqué/non marqué quant à la saturation de l'appariement référentiel exigé par tout démonstratif. Plus précisément, je défendrai l'idée que, par opposition à *cil,* qui est le cas non marqué, *cist,* le cas marqué, est un démonstratif à appariement contigu saturé. Une telle hypothèse présente à mes yeux un triple avan-

---

(*) Ce texte a fait l'objet d'une communication au Colloque « *Romanistique - Germanistique : une confrontation* » (Strasbourg, 22-23 mars 1984).

(1) La réalité est en fait beaucoup moins dichotomique. Toutes les formes de démonstratif ne se laissent pas répartir aussi facilement dans une des deux séries. A. Dees (1971) a notamment montré que les formes *cis, ce, ces* et *cez* ne doivent être attribuées ni au paradigme de *cil* ni à celui de *cist.*

(3) Pour ce qui est de la seconde, voir essentiellement G. Price (1969), A. Dees (1971), M. Harris (1977), G. J. Mc Cool (1981) et G. Kleiber (1985).

tage. Elle évite les principaux écueils auxquels se heurtent les explications antérieures. Elle rend compte de façon satisfaisante des sens dérivés de proximité et d'éloignement signalés par la quasi-totalité des commentateurs et elle apporte, enfin, ce qui n'est pas négligeable, une solution à des faits distributionnels remarquables généralement inexpliqués.

I. Les explications antérieures

J'en distinguerai principalement trois :

(i) « la thèse de la distance », qui traite l'opposition *cist/cil* en termes de proximité et d'éloignement du référent par rapport au locuteur ;

(ii) « la thèse étymologique », qui en fait une opposition entre l'univers du locuteur et de l'interlocuteur et l'univers extérieur à l'interlocution ;

(iii) la thèse « rhétorique », qui assigne à *cist* le domaine du dialogue et à *cil* celui de la narration.

L'hypothèse « rhétorique », défendue par H. Yvon (1951a) et P. Guiraud (1967) (4), en alternative à l'explication en termes de distance, est la moins adéquate des trois. Comme l'ont montré A. Dees et G. Price, le nombre d'exceptions est tellement élevé que la règle n'a aucune pertinence. Si la distinction récit/dialogue a une quelconque valeur pour l'opposition *cist/cil,* ce n'est qu'en aval, au niveau des conséquences, et sûrement pas en amont, comme principe explicateur.

I.1. La thèse « de la distance »

I.1.1. Version forte et version allégée

La thèse « de la distance » connaît deux versions, une version radicale et une version allégée. La version radicale ou version forte de la thèse « de la distance » est la version classique, celle que l'on trouve déjà chez C. E. Mathews (1907) (5). Elle établit que les formes de la série *cist* renvoient à un référent situé à proximité du locuteur, alors que

(4) Cf. par exemple H. Yvon (1951a, p. 147) : « ...l'étude de ces trois textes nous montre qu'au début du Xe siècle le français comporte deux articles démonstratifs *cil* et *cist,* employés le premier dans les récits, le second dans les dialogues ».

(5) Autres défenseurs, L. Foulet (1961), G. Price (1968) et A. Dees (1971).

celles de la série *cil* dénotent un référent éloigné du locuteur. La version allégée ou version faible, postulée par G. J. Mc Cool (1981), conserve la distinction sémantique proximité/éloignement, mais substitue au caractère trop tranché de l'opposition *cist*-« proximité » *vs cil*-« éloignement », une opposition en termes de marqué/non marqué. *Cist* y représente le cas marqué et indique donc toujours que le référent est situé à proximité du locuteur. *Cil,* par contre, se trouve non marqué quant à l'indication de proximité ou d'éloignement du référent et peut ainsi présenter, — c'est là où G. J. Mc Cool se sépare de la version radicale —, trois variantes contextuelles : il peut exprimer l'éloignement (— proximité), la neutralité (Ø proximité) et, cas plus rare, mais prévu par la théorie de l'opposition marqué/non marqué, la proximité (+ proximité). L'essentiel de la version classique, à savoir l'opposition proximité/éloignement, est ainsi sauvegardé, puisque, tout comme la version radicale, la version modifiée de Mc Cool attribue à *cist* dans 1) le trait de proximité et à *cil* dans 2) le trait opposé d'éloignement :

1) *Dist Blancandrins : « pa cest meie destre . . .*

La chanson de Roland 47

2) *De l'altre part est Chernubles de Munigre.* (. . .)
Icele tere, ço dist, dun il esteit, . . .

La chanson de Roland 975 et 979

Ce qui fait la supériorité de la version allégée, c'est qu'elle répond à deux insuffisances notoires de la thèse classique. Elle permet de réintégrer les emplois de *cil* que la version radicale ne peut traiter convenablement, parce que l'idée de distance y est totalement absente. Il s'agit principalement des quatre emplois suivants :

— *cil* suivi d'un déterminatif (soit relative, soit syntagme prépositionnel) (6) :

3) a) *Tant se conbatent longuemant*
que li jorz vers la nuit se tret ;
ne il n'i a celui qui n'et
le braz las et le cors doillant.

Le chevalier au lion 6198-201

(6) On notera à ce sujet que, contrairement à C. E. Mathews (1907), H. Yvon (1951b) et G. Moignet (1973), P. Guiraud (1967), A. Dees (1971) et G. Price ne classent pas cet emploi de *cil* avec les démonstratifs.

3) b) *Sun cumpaignun après le vait sivant,*
Et cil de France le cleiment a guarant.

La chanson de Roland 1160-61

— les paires *cil-cele,* soit dans l'expression de la totalité, comme dans 4), soit pour renvoyer à deux référents spécifiques de sexe différent :

4) *Tuit furent issu de l'ostel :*
sires, dame, filles et fil,
qu'il n'i remest cele ne cil,
ne li privé ne li estrange,
ainçois estoient tuit an range
venu por veoir la meslee.

Le chevalier de la charrette 2710-15

5) *Cil dormi et cele veilla*

Erec et Enide 2475

— *cil . . . cil* (« l'un . . ., l'autre ») :

6) *An la sale molt grant joie ot ;*
Chascuns servi de ce qu'il sot ;
cil saut, cil tunbe, cil enchante,
li uns sifle, li autres chante,
cil flaüte, cil chalemele,
cil gigue, li autres viele ;

Erec et Enide 1987-92

— *cil* dit « absolu » ou « de notoriété » (M. Wilmet, 1979) :

7) *. . . Si com en printens pardurable,*
que cil oisel chascun matin
s'estudient en leur latin . . .

Le roman de la rose 8376-78

Elle rend compte d'autre part des emplois de *cil* qui infirment la thèse classique, dans la mesure où l'on peut y voir l'expression de la proximité. Paraissant proche du locuteur, le référent devrait logiquement, si la thèse radicale était correcte, être fixé par le démonstratif de la proximité *cist* et non par le marqueur de l'éloignement *cil* :

8) *Et letres escrites i a*
qui dient : « Cil qui levera
CELE lanme seus par son cors . . .

Le chevalier de la charrette 1899-1901

E. Lommatzsch souligne ainsi qu'à partir de la seconde moitié du douzième siècle on trouve fréquemment des exemples de *cil* avec la signification de *cist* : « *Je sui montés por vos ferir Sor cel cheval* (auf dieses (euer) Ross hier) ruft der schwarze Ritter dem Gavain zu (veng. Rag. 955, s. Friedwagners Anm.) ; oder Renart verabschiedet sich von den bestohlenen Kaufleuten mit den Worten : *Cil tantez d'anguiles* (die hier, die ich mitnehme) *est nostre Et li remananz si soit vostre !*, Ren. in Bartsch Chrest. 39, 115 » (E. Lommatzsch, 1922, p. 104, cité par G. J. Mc Cool, 1981, p. 24).

I.1.2. Limites des explications en termes de distance

Le recours à la théorie de l'opposition marqué/non marqué résout ces deux difficultés en assignant à *cil* dans le premier cas la variante (Ø proximité) et dans le second la variante (+ proximité). De nombreux emplois présentés comme des exemples de confusions sémantiques ne sont ainsi que la manifestation de la nature non-marquée de *cil*. La version allégée de Mc Cool constitue par là-même une amélioration sensible de la version radicale. Elle n'est pas pour autant pleinement satisfaisante, car elle souffre du même défaut que la version classique : elle fait des démonstratifs des indicateurs de localisation. Si l'option marqué/non marqué me paraît essentielle pour comprendre le fonctionnement des démonstratifs *cist/cil* en ancien français, la propriété postulée me semble par contre erronée. Autrement dit, si l'opposition *cist/cil* relève bien d'une opposition de type marqué/non marqué, comme en relève également, je crois, la distinction *ci/là* en français moderne, ce n'est pas pour autant une opposition en termes de distance. La proximité et l'éloignement ne sont pas des notions pertinentes pour rendre compte de la distinction sémantique *cist/cil*. Leur utilisation se heurte en effet à deux difficultés majeures.

I.1.2.1. Première difficulté

La première est constituée par les emplois non spatiaux des démonstratifs. On en connaît deux sortes. Il y a d'une part les emplois où le démontsratif s'applique à des référents qui ne peuvent être localisés spatialement, dans la mesure où ils ne peuvent, par nature, occuper une portion d'espace. Il y a d'autre part les emplois anaphoriques, où les propriétés du référent n'entrent pas en ligne de compte. Dans les deux cas, les théories de la distance débouchent sur des notions incontrôlables comme celles de proximité et d'éloignement psychologique.

Comment en effet parler de proximité ou d'éloignement par rapport au locuteur pour les référents de SN comme *cele ore, cele foi,* etc. ? Il est possible de recourir à la solution de l'homonymie/polysémie et de distinguer ainsi plusieurs sens démonstratifs, le trait de (± proximité) ne s'appliquant qu'aux seuls démonstratifs fixant un référent localisable. Cette façon de faire conduit à une multiplication sémantique sans fondement réel et qui va à l'encontre de toute intuition sémantique (7). A part certains logiciens, il ne se trouve quasiment pas de linguistes pour la préconiser. Ceux-ci préfèrent la solution du transfert et parlent métaphoriquement, à propos des référents non localisables spatialement, de proximité ou d'éloignement temporel, lorsqu'il s'agit d'un référent pouvant être situé dans le temps, ou de proximité ou d'éloignement « d'intérêt » (C. E. Mathews et G. J. Mc Cool), lorsque le référent relève d'une autre catégorie. Si la dérivation espace → temps est aisée à concevoir, parce que le temps est généralement appréhendé à l'aide de termes spatiaux, il est beaucoup plus difficile de souscrire à la distance psychologique, émotionnelle ou encore « d'intérêt ». Le classement par Mc Cool de l'exemple 8) dans les *cist* de proximité temporelle et de l'exemple 9) dans les *cil* d'éloignement temporel peut se comprendre sans trop de difficultés :

8) *c'ui an cest jor sont les huitaves*

Le chevalier au lion 2577

9) *Mes sire Yvains cele nuit ot*
molt bien ostel, et molt li plot.

Le chevalier au lion 791-92

Il est beaucoup plus malaisé par contre de saisir ce qu'il y a derrière la proximité d'intérêt de *cist* dans 10) (G. J. Mc Cool, 1981, p. 49), dans la mesure où la notion hybride de référent proche ou éloigné dans l'esprit du locuteur est une métaphore pour le moins difficile à maîtriser :

10) *li rois a ses chevaliers dist*
qu'il voloit le blanc cerf chacier
por la costume ressaucier.
Mon seignor Gauvain ne plot mie,
quant il ot la parole oïe :

(7) Pour une critique de la solution homonymique/polysémique appliquée aux démonstratifs du français contemporain, voir G. Kleiber (1983a).

« Sire, fet il, de ceste chace
n'avroiz vos ja ne gré ne grace ».

Erec et Enide 36-42

On en voit cependant les raisons. Lorsque le référent n'est ni de nature spatiale ni de nature temporelle, la thèse de la distance est obligée de recourir au subterfuge de la proximité et de l'éloignement dans l'esprit du locuteur. Indépendamment même de l'artifice d'un tel transfert, on notera une autre manifestation de l'inadéquation d'un tel procédé. Etant donné que dans tout acte référentiel défini, le locuteur a à l'esprit, d'une manière ou d'une autre, le référent auquel il veut référer, tous les emplois « spatiaux » et « temporels » peuvent être reclassés dans la catégorie des emplois « d'intérêt ». Ainsi *cest jor* de 8), si l'on accepte la notion de proximité d'intérêt, renvoie incontestablement à un référent proche dans l'esprit du locuteur. Un tel résultat, qui infirme toute version de la thèse de la distance, était prévisible. Il découle du changement de critère classificatoire. La reconnaissance des emplois de distance spatiale et de distance temporelle s'appuie en partie sur les propriétés du référent fixé par le démonstratif, alors que celle des emplois dits « d'intérêt » fait appel uniquement au locuteur. Il est clair alors que des emplois de proximité et d'éloignement spatial ou temporel puissent être en même temps des emplois de proximité et d'éloignement d'intérêt. L'exemple 11) illustre selon G. J. Mc Cool (1981, p. 48) la proximité spatiale :

11) *Ne t'esmaier, oncles, dist Guïelin,*
en cest palès n'estes pas sanz amis

La prise d'Orange 1613-1614

Le démonstratif fixe en effet l'endroit dans lequel se trouve le locuteur, mais il est non moins vrai que cet objet de référence est également immédiatement présent dans l'esprit du locuteur, de telle sorte que l'on pourrait aussi le classer parmi les référents saisis par un *cist* de proximité d'intérêt. De telles confusions seraient évitées si la classe des emplois dits « d'intérêt » était limitée aux référents non susceptibles d'être localisés spatialement ou temporellement. On retrouverait à ce moment-là un critère de catégorisation référentielle. La notion de distance d'intérêt ne serait pas plus claire pour autant, mais au moins les critères de reconnaissance des emplois seraient homogènes. Tel n'est cependant pas le cas.

Il y a en effet une seconde raison à l'existence des emplois d'intérêt, les emplois anaphoriques. Dans l'utilisation anaphorique des démons-

tratifs, dans 10) ci-dessus par exemple, le référent, quelles que soient ses propriétés référentielles, n'est pas présent lui-même dans la situation d'énonciation. *Ipso facto,* l'opposition proximité/éloignement du locuteur ne trouve pas d'application pertinente, même si le référent est de nature spatiale, c'est-à-dire localisable dans l'espace. Absent de la situation d'énonciation, il se trouve forcément toujours éloigné du locuteur, mais, outre que cette indication va à l'encontre du sens des démonstratifs, puisqu'elle ne permet nullement l'identification référentielle exigée par les démonstratifs, on notera que les deux formes, à savoir *cist* et *cil,* peuvent fonctionner anaphoriquement. Il est impossible, en conséquence, de considérer ces emplois comme étant tous des instances du sens d'éloignement. Pour s'en sortir, deux solutions sont possibles. L'une consiste à transférer la notion de distance au texte et revient donc à parler de référent proche ou éloigné dans le texte. Mais il faut bien faire attention que, ce faisant, on change deux données cruciales. Parler de présence du référent dans le contexte est une sorte d'abus de langage : ce qui est présent dans les textes, ce sont les données verbales qui renvoient au référent, qui permettent de l'identifier. D'autre part, le locuteur n'étant pas lui-même présent dans le texte, il s'agit d'une proximité ou d'un éloignement non par rapport au locuteur, mais par rapport à l'occurrence de l'expression démonstrative. La prise en compte de l'identification anaphorique par rapport à l'apparition du démonstratif lui-même est en fait une invitation à rejeter l'explication en termes de proximité et d'éloignement du locuteur.

L'autre solution, adoptée par C. E. Mathews et G. J. Mc Cool, est celle de la distance « spirituelle » : le référent est proche ou éloigné du point de vue de « l'intérêt » du locuteur. Elle a l'avantage de conserver une définition homogène, puisque le référent n'a pas besoin d'être présent physiquement dans la situation d'énonciation et que la mesure de la distance continue de s'effectuer par rapport au locuteur. Mais ses limites sont celles que nous avons dénoncées ci-dessus. L'exemple 9), que G. J. Mc Cool range parmi les emplois d'éloignement temporel, trouverait tout aussi bien sa place parmi les emplois d'éloignement d'intérêt, dans la mesure où il s'agit d'un emploi anaphorique (8).

---

(8) L'embarras de G. J. Mc Cool se manifeste dans le choix des exemples de *cil* marquant l'éloignement d'intérêt. Il ne s'agit que de *cil* pronoms dans l'emploi « *foregrounding* », c'est-à-dire lorsqu'ils servent à mettre au premier plan un personnage qui occupait auparavant la seconde place.

I.1.2.2. Seconde difficulté

Le second obstacle sur lequel butent les versions radicale et allégée de l'opposition proximité/éloignement est constitué par la notion de mesure, de vérification de la distance. Nous avons vu que dans les emplois dits « d'intérêt » la notion de proximité ou d'éloignement, à moins d'être appliquée au texte, — ce qui entraîne un changement de repère fatal à la thèse de la distance par rapport au locuteur —, est totalement subjective et par là-même nullement falsifiable. On peut toujours soutenir circulairement que lorsqu'il y a proximité d'intérêt il y a *cist* et répondre à la question *Quand est-ce qu'il y a proximité d'intérêt ?* par *Lorsqu'il y a CIST*. Avec les emplois spatiaux et temporels, par contre, une vérification « objective », en somme, devrait être possible. Si *cist* marque que le référent, un individu par exemple, est proche du locuteur, et que *cil* indique, comme dans la version radicale, l'éloignement, ou, comme dans la version allégée, représente le terme non marqué, à partir de quelle « proximité » pourra-t-on employer *cist* ? La version radicale aboutit à une question encore plus contraignante, puisque *cil,* étant restreint à l'éloignement, nous conduit à nous interroger à partir de quelle distance on peut l'utiliser. Cette version, nous l'avons vu, est trop excessive, mais même la question simple sur l'emploi de *cist,* soulevée par la version faible, ne reçoit pas de réponse satisfaisante.

Une réponse possible est d'invoquer la relativité des notions de proximité et d'éloignement en l'illustrant par des exemples qui présentent dans la même situation d'énonciation deux référents situés à des distances différentes du locuteur, de telle sorte que la notion de proximité et celle d'éloignement trouvent un champ d'application objectif. Des exemples comme 12) accréditent cette idée. G. Moignet (1973, p. 112) justifie les emplois de *cist* et de *cil* en faisant remarquer que « l'étole est à la portée de la main de Noble, la *costure* (champ cultivé) est à quelque distance » :

12) *Sire Bruns, prenez ceste estole,*
et vos, Sire Bruianz li tors,
recommandez l'ame dou cors.
La jus an mi cele costure
me faites une sepouture
entre ce plain et ce jardin.

Le roman de Renart 404-409

La notion de relativité perd cependant toute efficacité explicatoire lorsqu'il n'y a qu'un seul référent à localiser. Qu'est-ce qui décidera à ce moment-là de la proximité ou de l'éloignement du référent par rapport au locuteur ? A partir de quelle distance l'emploi de *cist* sera-t-il pertinent ? Autrement dit, qu'est-ce qui justifie la présence de *cist* dans l'exemple 13) cité par G. J. Mc Cool (1981, p. 48) pour illustrer la proximité spatiale ?

13) *Vallet, fait il, en icest sen*
a un chastel sor mer assis

Le roman de Perceval 242-243

Répondre que c'est la proximité ne résout rien à notre avis, parce qu'il n'y a aucun moyen de contrôler cette réponse. La meilleure preuve en est l'embarras des commentateurs face à des emplois de *cil* fixant un référent incontestablement proche physiquement du locuteur comme dans 14) (exemple cité par C. E. Mathews, 1908, pp. 35-36) :

14) *Et uous ne saués*
Sire rois, quels gens uous aués
Ci devant uous, Ie uous dirai
Ki il sont . . .
Cil chevalier sont tuit a moi,

Li chevaliers as deus espees 1932-35

Pour E. Lommatzsch (1922), rappelons-le, de tels cas signifient que *cil* prend la valeur de *cist,* pour d'autres, comme H. Yvon (1951a), c'est *cist,* au contraire, qui présente la valeur de *cil* dans de tels emplois. Certains, enfin, y voient la preuve d'une confusion sémantique (H. Rheinfelder, 1963-67) ou suggèrent, comme G. Price (1968) (9), que l'opposition n'existe peut-être pas.

La version allégée de Mc Cool apporte certes une explication à la présence de *cil* dans des énoncés comme 14), grâce au trait non marqué de *cil* qui lui permet d'apparaître à la place de *cist.* Mais elle ne justifie pas pour autant la pertinence de la notion de proximité assignée à *cist.*

(9) En fait, comme en témoigne le passage ci-dessous, G. Price (1968, p. 242) accepte l'opposition *cist/cil.* Il résout la difficulté que suscitent des exemples comme 14) en recourant à la notion de subjectivité : « Le fait qu'on puisse employer en ancien français, du moins dans certaines conditions qui peuvent évidemment ne pas être les mêmes qu'en anglais, l'une ou l'autre série nous autorise à émettre l'hypothèse que, là aussi, l'opposition proximité/éloignement — si elle existait réellement — était subjective ; . . . »

Autrement dit, elle ne répond pas à la question, fondamentale pour toute théorie de la distance, *Qu'est-ce qui décide de la proximité d'un référent par rapport à un locuteur* ? Il se passe en fait la même chose que pour les emplois d'intérêt, à savoir une certaine circularité dans la démarche : d'un côté, on considère que s'il y a *cist* il y a proximité référentielle, sans préciser en quoi consiste cette proximité, et, de l'autre, on reconnaît la proximité référentielle à la présence de *cist*.

Un moyen d'y échapper, c'est de faire du locuteur le juge de la proximité, en considérant, comme Price (1968, p. 241), que les notions de proximité et d'éloignement sont subjectives plutôt qu'objectives. Le locuteur utiliserait donc *cist* lorsqu'il estime que le référent est proche. Ce changement définitoire n'est pas sans conséquences : il débouche en fait sur la version « étymologique » de G. Moignet et consomme par là-même la défaite des versions en termes de proximité et d'éloignement.

I.1. La thèse « étymologique »

Sensible aux insuffisances de la thèse rhétorique (10) et de la thèse de la distance (11), G. Moignet (1973) propose une solution qu'on peut appeler *étymologique,* parce qu'elle rappelle le système latin de démonstration « personnelle », où *hic* était lié à la première personne, *iste* à la seconde et *ille* à la troisième. Elle consiste à faire de *cist* un actualisateur qui évoque subjectivement ce qui concerne le domaine de l'interlocution (locuteur ou interlocuteur) et de *cil* un actualisateur qui renvoie, objectivement, à ce qui est en dehors de ce domaine et, en particulier, à ce qui appartient à la troisième personne (12). L'idée sous-jacente à cette explication est que toute déixis se construit à partir de la personne du locuteur (13). Telle quelle, l'hypothèse de G. Moignet transcende les thèses rhétorique et spatiale en faisant de l'opposition dialogue (*cist*)/récit (*cil*) et de la distinction proximité/éloignement spatial ou

(10) « C'est ainsi que, dans le récit, *cil* se révèle plus fréquent, alors que *cist* est dominant dans le dialogue. Mais il est très possible que l'auteur d'un récit ne conserve pas constamment un ton d'objectivité, que, dans un dialogue, tout ne soit pas subjectivité » (1973, p. 110).

(11) « Il est fréquent que cette opposition (= l'opposition proche/éloigné) ne soit pas bien nette » (1973, p. 153).

(12) T. Fraser et A. Joly (1979 et 1980) proposent une explication similaire pour rendre compte de l'opposition *this/that* en anglais : *this* renvoie au champ du moi, *that* au champ du non moi. Les différents effets de sens, soit de distance, soit d'intérêt, etc., découlent de cette opposition première.

(13) Voir à ce sujet T. Fraser et A. Joly (1979, p. 110).

temporel des effets de sens dérivés de l'opposition fondamentale entre l'univers de l'interlocution, le champ d'application de *cist,* et l'univers extérieur à l'interlocution, le champ de *cil.* Sa supériorité sur les deux thèses concurrentes est sur ce point certaine. Elle évite leurs principaux défauts, tout en conservant leurs aspects positifs. Le seul problème qui se pose est celui de la pertinence du principe explicateur unique mis en avant.

Une première remarque s'impose. La notion de proximité ou d'éloignement d'intérêt utilisée dans la thèse de la distance pourrait, comme nous l'avons souligné, servir également d'explication basique à tous les emplois de *cist* et *cil.* Son principal inconvénient est de ne pouvoir être falsifiée. L'opposition entre monde de l'interlocution et monde extérieur à l'interlocution souffre à mon avis du même défaut. Elle reste trop imprécise, puisqu'elle ne fournit aucune indication sur les critères qui décident de l'appartenance d'un référent à la sphère de l'interlocution ou non. Qu'est-ce qu'évoquer subjectivement ? Qu'est-ce qu'évoquer objectivement ? Par là-même, elle se révèle trop puissante. Comme il n'y a pas de contrôle possible, il est toujours permis d'affirmer que l'emploi de *cist* s'explique par l'appartenance du référent au champ du moi/toi et celui de *cil* par l'appartenance au domaine situé en dehors de ce champ, que, s'il y a anaphore, « *cist* accompagne les notions plus ou moins subjectivées par le locuteur et *cil* celles qu'il considère objectivement » (G. Moignet, 1973, p. 112). La circularité, on le voit, guette également ce raisonnement. L'exemple 15) en montre les difficultés d'application :

15) *Si fu cele nuit li rois molt malese et molt pensiz por amor des preudomes de laienz qu'il avoit molt amez, qui l'endemain se devoient de lui partir . . . Mes ce li met le grant duel ou cuer qu'il pense bien qu'il en morra grant partie en ceste Queste, et ce est la chose dont il est plus a malese.*

La Queste del Saint Graal 21, 3
(cité par G. Moignet, p. 112)

En quoi la présence de *cele* dans *cele nuit* et celle de *cist* dans *ceste Queste* indiqueraient-elles que les référents dénotés sont respectivement en dehors et à l'intérieur de l'univers de l'interlocution ? La réponse de G. Moignet, à qui nous avons emprunté cet exemple, n'est pas très convaincante. Pour justifier *cil,* il s'appuie sur le fait que « dans la *Queste del Saint Graal,* l'article démonstratif est régulièrement *cil* dans le récit, pour évoquer les notions temporelles : *cel jor, cele nuit, a cele*

fois, etc.... », et, pour expliquer l'occurrence de *cist,* il signale que l'adjectif démonstratif « est très couramment *cist* dans les parties du récit (...) qui mettent en jeu des notions plus étroitement associées à l'action que ne sont les notations temporelles » (1973, p. 112).

Il faut encore ajouter que la version étymologique est comme la version spatiale classique trop radicale dans l'opposition qu'elle établit entre *cist* et *cil.* L'hypothèse d'un *cil* non marqué fournit bien souvent des solutions satisfaisantes là où une conception antynomique de l'opposition entre les deux démonstratifs est vouée à l'échec. Il faut cependant préciser que G. Moignet n'ignore pas que la distinction n'a pas un caractère absolu. En témoignent des notations comme « il y a là un jeu subtil dont les raisons n'apparaissent pas toujours clairement » (p. 112) et « l'opposition sémantique *cist/cil* se trouve donc là (= la forme *cez*) neutralisée, ce qui tend à faire penser qu'ailleurs elle peut n'être pas très fortement sentie » (p. 113).

Nous revoici, en somme, à la case *Départ,* après un itinéraire qui nous a conduit de la thèse rhétorique à la thèse étymologique *via* les deux versions de la distance. Le bilan n'est cependant pas que négatif. A l'actif, l'idée que l'opposition *cist/cil* est une opposition privative et n'a pas le caractère antynomique que lui prête la version radicale. A l'actif encore, un indice sur la piste à suivre pour trouver la propriété mise en jeu dans l'opposition marqué/non marqué. La prise en compte, dans le cadre de l'examen des versions spatiales, du traitement des emplois anaphoriques en termes de proximité et d'éloignement dans le texte est une incitation à prendre, non le locuteur comme repère, mais l'occurrence du démonstratif elle-même. Ce faisant, on tourne le dos à la conception russellienne des déictiques comme particuliers égocentriques. Au lieu de l'idée que toute déixis se construit à partir du locuteur ([14]), c'est plutôt la thèse de la *token-réflexivité* de H. Reichenbach (1947) qu'il faut prendre en compte. Plutôt que de partir directement des données à expliquer, ce fait nous invite à reprendre le problème de *cist* et *cil* en remontant à leur appartenance commune à la classe des symboles indexicaux. Nous essaierons de voir quelle est leur valeur à l'intérieur de leur spécificité indexicale de démonstratif ([15]).

---

(14) Cf. ci-dessus T. Fraser et A. Joly (1979).

(15) Démarche suivie également par M. Wilmet (1979) qui, à partir d'une théorie sur le démonstratif en général, résout le problème du *cil* dit « absolu ». Voir aussi G. Kleiber (1984), où nous proposons, de façon similaire, de reprendre la question des articles en ancien français à la lumière du système du français moderne.

II. L'hypothèse de l'appariement référentiel contigu (± saturé)

II.1. Les démonstratifs, symboles indexicaux opaques.

Il existe différentes définitions des symboles indexicaux mais notre propos n'est pas d'entamer ici un débat sur la question de savoir laquelle est la meilleure. Des différentes définitions avancées, soit essentiellement les définitions spatio-temporelles, causale, factuelle, existentielle ou encore expérencielle ([16]), nous retiendrons deux dénominateurs communs :

(i) Tout symbole indexical est une expression vouée à la désignation ; il y a donc toujours un référent à identifier.

(ii) L'identification de ce référent passe nécessairement par la prise en considération de la situation d'énonciation de l'occurrence du symbole indexical ([17]). C'est dire que la valeur de vérité d'une phrase comportant un symbole indexical dépend du contexte d'énonciation de l'occurrence, tandis que celle d'une phrase avec un terme singulier non indexical, comme une description définie par exemple, dépend des circonstances d'évaluation ([18]).

Les symboles indexicaux se laissent diviser en deux classes, les symboles indexicaux *transparents,* ou *complets* et les symboles indexicaux *opaques* ou *incomplets.* Les premiers comme *je, tu* et *aujourd'hui* ne peuvent s'employer respectivement que pour la personne qui dit *je,* la personne à qui le locuteur dit *tu,* et le jour où est prononcé *aujourd'hui.* L'énonciation de leur occurrence livre ainsi immédiatement l'identification de leur référent. C'est dans ce sens que nous les avons appelés symboles indexicaux transparents ou complets (G. Kleiber, 1983a et 1983b) ([19]). Les seconds, comme les démonstratifs par exemple, sont susceptibles de plusieurs types référentiels possibles. Leur seule

---

(16) Ces différentes notations ne sont pas équivalentes, même si elles sont parfois présentées comme telles (cf. par exemple dans F. Récanati, 1979).

(17) D'où la définition par D. Kaplan (1977) des symboles indexicaux comme des expressions linguistiques à *caractère* (ce qui correspond à la notion de sens) *context-sensitive* par opposition aux expressions non indexicales à *caractère fixe.*

(18) Pour l'opposition contexte d'énonciation/circonstances d'évaluation, voir D. Kaplan (1977).

(19) M. Vuillaume (1980) parle de *déictiques directs.* A ne pas confondre ce terme avec la notion de *désignateur direct* qui sert à D. Kaplan (1977) pour caractériser les symboles indexicaux.

énonciation ne garantit pas, en effet, l'identification du référent. Ils sont opaques ou incomplets (*indirects* chez M. Vuillaume, 1980) en ce qu'ils nécessitent des informations supplémentaires. A la différence de celle de *je,* la seule énonciation de *Ce chien/cela est beau* ne permet pas, sans autre indication, de trouver le référent visé, ni ne nous renseigne sur l'endroit précis où il se trouve, les démonstratifs *ce chien* et *cela* étant susceptibles d'un emploi gestuel, d'emplois symboliques et anaphoriques. En tant que symboles indexicaux opaques, les démonstratifs ne sont ainsi plus les montreurs, qui, comme le doigt tendu, indiquent où se trouve le référent ([20]) : ils attirent simplement l'attention de l'interlocuteur sur l'existence d'un référent à identifier à partir de la situation d'énonciation de l'expression démonstrative employée.

Cette conception anti-localisante des démonstratifs conduit à aborder l'étude de la paire *cist/cil* sous un angle tout à fait différent. Elle oblige à mettre au premier plan les éléments identificatoires nécessaires pour que l'appariement référentiel ([21]) puisse avoir lieu. Au lieu de considérer le locuteur, le référent et la distance, soit spatiale ou temporelle, ou encore psychologique qui les sépare, il faut prendre en compte l'occurrence de l'expression démonstrative, les informations supplémentaires nécessaires pour l'identification (ou appariement référentiel), le référent et les relations qui les unissent.

Qu'observe-t-on alors pour *cist* et *cil* ? Comme ce sont des symboles indexicaux opaques, il convient effectivement, dans les deux cas, d'apparier l'expression démonstrative avec un référent et d'effectuer cette recherche identificatoire à partir de l'occurrence réalisée.

II.2. CIST : appariement référentiel contigu saturé

La différence est qu'avec *cist* l'appariement référentiel indispensable est toujours assuré par les indications que livre le contexte d'énonciation immédiat de l'occurrence. Or, ce contexte d'énonciation est double. Toute occurrence d'une expression linguistique connaît en effet un environnement de deux sortes : (i) en tant qu'événement spatio-temporel, elle connaît elle-même un contexte spatio-temporel et (ii), en tant qu'expression linguistique, elle a un environnement discursif. *Cist* indique alors que le référent à apparier est entièrement identifié par les

(20) Pour une critique détaillée des thèses de la monstration, voir G. Kleiber (1983a).

(21) Cf. J. A. Hawkins (1978) et la *matching constraint*.

informations qui se trouvent dans ce double environnement ([22]). Il se présente donc comme un *démonstratif à appariement référentiel contigu saturé* : la seule prise en compte de la double contiguïté de l'occurrence sature, en quelque sorte, la fonction d'appariement et permet ainsi l'identification du référent visé.

On comprend à présent le pourquoi des analyses de *cist* en termes de proximité référentielle. En fait, si *cist* donne l'impression d'être effectivement un marqueur de la proximité référentielle, c'est parce que son sens basique est de renvoyer à un référent qui n'est pas forcément proche du locuteur, mais qui se trouve, par contre, totalement identifié par des informations qui, elles, sont obligatoirement « proches » de sa propre occurrence, dans la mesure où elles sont avec l'occurrence dans une relation de contiguïté, soit spatio-temporelle, soit discursive. Le changement de perspective est essentiel, car, tout en expliquant de façon naturelle l'utilisation de *cist* pour fixer des référents qui sont, d'une certaine manière, spatialement ou temporellement proches, il apporte une solution satisfaisante également à la question, embarrassante, des emplois dits « de proximité d'intérêt ».

Soit d'abord l'explication de la « proximité temporelle » de l'exemple 16) :

16) *Tuit dient : « Ja ne passera*
cist jorz, se vos feites que sage,
Qu'ainz n'aiez fet le mariage
que molt est fos qui se demore
de son preu feire une seule ore ».

Le chevalier au lion 2134-2138

La seule indication sémantique que véhicule *cist* d'après notre hypothèse est que le référent à trouver, ici en l'occurrence un jour précis, est identifié complètement par la prise en compte du double environnement de sa propre apparition. Dans le contexte discursif, aucune mention à référence temporelle n'est disponible. Dans l'environnement spatio-temporel, la dimension spatiale se trouve éliminée, puisqu'il s'agit d'un référent purement temporel. Quel est alors le jour qui peut être identifié par l'environnement temporel immédiat de l'occurrence ? Il n'y en a qu'un : c'est le jour où est prononcée l'occurrence même de *cist jorz*. Il en résulte que *cist jorz* peut être utilisé pour

(22) Pour une analyse identique de *dies* en allemand, voir M. Vuillaume (1980).

référer, comme *hui* (aujourd'hui) au jour même durant lequel a lieu son énonciation, — c'est l'emploi qui en est fait dans 16) —, mais soulignons qu'il ne lui est pas synonyme pour autant. *Hui* ou *aujourd'hui* en français contemporain, ne peut être utilisé que pour aujourd'hui, alors que *cist jorz* pourrait être employé pour un référent identifié par l'environnement discursif ([23]). La proximité que l'on note dans 16), puisque l'on peut dire, en quelque sorte, que le référent est temporellement proche du locuteur dans la mesure où il s'agit du jour même « du locuteur », n'est ainsi pas première. Elle n'est qu'une conséquence naturelle du sens de démonstratif à appariement contigu saturé de *cist*.

Les exemples 17) et 18) présentent des cas de « proximité spatiale », c'est-à-dire, dans notre cadre théorique, des cas où l'identification du référent est saturée entièrement par l'environnement spatio-temporel de l'occurrence :

17) *Mout avomes fet lonc sejor*
por vos atendre en cest chastel
Guillaume de Dole 1504-05

---

(23) En fait, cela ne se produit guère et pour une raison bien simple à comprendre. Lorsqu'il y a emploi anaphorique, le jour en question n'est pas celui de l'énonciation. On a, de ce fait, tout intérêt à utiliser *cil jorz*, car, comme nous le verrons ci-dessous, une des valeurs fondamentales de *cil* est de marquer que le référent ne se trouve pas totalement identifié par les informations contenues dans l'entourage immédiat de l'occurrence. Le fait d'utiliser *cil jorz* permet alors de suggérer que le jour à apparier n'est pas précisément le jour de l'énonciation, qu'il y a non-coïncidence, entre le jour d'énonciation de l'occurrence et le jour à apparier.

Citons toutefois l'exemple suivant du XIVe siècle présenté par A. Dees (1971, p. 86), où *ceste année* ne renvoie pas à l'année d'apparition de l'occurrence, mais à un référent temporel délimité discursivement :

Mil. CCC/ et XI. l'annee
Fu en guerre mainte contree (. . .) 4301-02
En ceste annee, ou premier mois,
Estoit il partout molt de nois.
En ceste annee ainsint avient : 7548-50
La chronique métrique attribuée à Geffroy de Paris.

Il faut également signaler que l'on trouve la forme *ceste ore* dans LE CHEVALIER AU LION pour fixer un référent temporel de l'environnement contextuel, dans un seul manuscrit, il est vrai, celui de Guiot :

Que que il parloient ensi
li rois fors de la chanbre issi
ou il ot fet longue demore,
que dormi ot jusqu'a ceste ore.
Le chevalier au lion 649-652

18) *Or tien, fet il, cest mantel gris,*

Guillaume de Dole 723

Dans l'exemple 17), le « chastel » à apparier est le lieu même dans lequel est prononcée l'occurrence *cest chastel.* Dans 18), l'occurrence *cest mantel gris* s'accompagne d'une ostension concomitante (geste ou simple regard) qui indique quel est le référent visé. L'effet de proximité spatiale n'est là aussi qu'un effet secondaire. On notera de plus que notre explication en termes d'identification du référent s'avère ici bien meilleure que la seule explication en termes de proximité spatiale, parce qu'elle explicite le mécanisme différent mis en jeu dans les deux exemples.

L'exemple 19) illustre le fonctionnement des cas récalcitrants, les fameux emplois dits « d'intérêt » :

19) *Asez savum de la lance parler,*
Dunt Nostre Sire fut en la cruiz nasfret :
Carles en ad la mure, mercit Dieu ;
En l'oret punt l'ad faite manuvrer.
Pur ceste honur e pur ceste bontet,
Li nums Joiuse l'espee fut dunet.

La chanson de Roland 2503-08

Un tel exemple considéré comme « irréductible » par P. Guiraud (1967, p. 74), témoignerait, selon G. Price (1968, p. 244), de la proximité d'intérêt. Nous avons vu les limites et les insuffisances de cette notion. Il n'y a nul besoin de postuler une proximité d'intérêt ou une subjectivation des référents de *ceste honur* et de *ceste bontet.* Ce sont les informations qui permettent de saturer l'appariement référentiel exigé par les deux SN qui sont « proches » de leurs occurrences. Il y a donc ici tout simplement, et conformément au sens de *cist,* une identification complète fournie par l'environnement discursif immédiat.

II.3. CIL : non marqué quant à la saturation de l'appariement contigu

Par rapport à *cist, cil* est non marqué quant à l'obligation de saturation contiguë. Selon la définition 20) que donne R. Jakobson (1957, p. 9) de l'opposition marqué/non marqué, *cil,* en tant que terme non marqué de l'opposition privative *cist/cil* ne véhicule pas comme *cist* la nécessité d'identification complète du référent par les informations contenues dans le double environnement de son occurrence :

20) « The general meaning of a marked category states the presence of a certain property A ; the general meaning of the corresponding unmarked category states nothing about the presence of A and is used chiefly but not exclusively to indicate the absence of A ».

Il peut par conséquent présenter trois interprétation, une interprétation générale non spécifiée (Ø saturation contiguë), l'interprétation opposée à celle du terme marquée *cist* (— saturation contiguë) et, enfin dans des cas rares, mais non exclus par la théorie de l'opposition privative, la valeur même du terme marqué (cf. R. Zuber, 1983 et R. Jakobson, 1939, cité par G. J. Mc Cool 1981, p. 42), donc le trait (+ saturation contiguë).

II.4. Appariement référentiel contigu non saturé

Je commencerai bien entendu par le cas le plus intéressant, celui où *cil* s'oppose à *cist* en tant que démonstratif à appariement référentiel contigu non saturé, mais je prendrai d'abord des exemples comme 21) qui, dans les explications antérieures, ne sont absolument pas analysés comme des exemples entrant dans l'opposition *cist/cil* :

21) a) *Por cel apostre qu'en quiert en Noiron pré . . .*
Le charroi de Nîmes 279
(cité par G. Moignet, 1973, p. 113)

b) *Por icelui Dieu qui ne ment . . .*
Le roman de la rose 8508

Le démonstratif dans 21) est soit exclu en quelque sorte du système binaire démonstratif (cf. P. Guiraud, 1967, A. Dees, 1971 et G. Price), soit considéré comme « un simple terme d'appel de la détermination relative, avec une valeur proche de celle de l'article défini, légèrement emphatique » (G. Moignet, 1973, p. 113), soit encore présenté comme véhiculant la valeur (Ø proximité) (G. J. Mc Cool, 1981). Il me semble pourtant que 21) permet d'approcher de façon significative le contenu de *cil*. Posons-nous d'abord la question de savoir ce qui est gênant dans ces exemples pour les thèses antérieures. Ce qui embarrasse aussi bien la thèse de la distance que la thèse étymologique, c'est la présence de la relative. Elle rend difficile l'application des notions soit d'éloignement, soit d'objectivation (ou de domaine hors de l'interlocution). Certes, le référent peut être dit éloigné, puisqu'il est non présent dans la situation de communication, ou il peut être localisé dans la sphère de la troisième

personne, mais, d'un autre côté, la relative le rend proche (proximité d'intérêt) et, d'une certaine manière, le réintroduit dans la sphère de l'interlocution. Que se passe-t-il en fait dans 21) ? On observera en premier lieu que *cist* n'apparaît guère dans ce type d'exemple, en second lieu, que l'article défini, quoique possible ici, ne produit pas du tout le même effet de sens. L'effet du démonstratif dans 21) n'est pas simplement d'identifier le référent : les informations nécessaires à cette identification sont contenues dans l'environnement immédiat de l'occurrence. Il y a plus. Le démonstratif *cil* nous invite ici à apparier les SN avec des connaissances qui ne sont pas données par la situation immédiate d'énonciation. Il nous incite à identifier le référent avec une représentation présupposée acquise antérieurement. La différence entre *l'apostre qu'en quiert en Noiron pré* et *cel apostre qu'en quiert en Noiron pré* est que, même si toutes les deux descriptions renvoient au même référent, seule la description démonstrative oblige l'interlocuteur à connecter le SN à une connaissance préalable du référent et de l'assertion exprimée par la relative. Que l'interlocuteur possède cette connaissance ou non importe peu : il y a présomption de connaissance. La différence avec *cist* aussi est évidente. La description *cist apostre qu'en quiert en Noiron pré* n'obligerait pas à apparier le référent avec des informations qui sont en dehors de l'environnement immédiat de l'occurrence, mais, surtout, ne pourrait apparaître que si le référent était identifié par d'autres informations de l'entourage immédiat que celles contenues dans la seule relative. Si *cil,* par contre, convient dans de tels emplois, que l'on retrouve d'ailleurs en français moderne (cf. *Ces malades qui nous gouvernent, ces démonstratifs qui n'en sont pas,* etc.), c'est parce qu'il fonctionne ici, de façon analogue à *Jen-* en allemand ([24]), dans l'interprétation opposée à celle du trait marqué *cist,* avec la valeur (— saturation contiguë). Il indique que l'appariement référentiel n'est pas totalement saturé par l'entourage immédiat de son occurrence, qu'il y a donc d'autres informations identificatoires disponibles en dehors de cet environnement. Il est donc tout particulièrement indiqué pour déclencher, dans les expressions de ce type, un processus d'appariement mémoriel, un clin d'œil « référentiel » à l'interlocuteur, si l'on veut, qui conduit l'interlocuteur à rechercher dans sa mémoire ou, plus précisément, dans son univers de croyance (R. Martin, 1983), une représentation du référent qu'il puisse connecter à l'état de choses décrit par le SN *Dém* + *N* + *Relative.* Le problème de l'emploi du

(24) Pour *Jen-,* voir l'analyse éclairante faite par M. Vuillaume (1980).

démonstratif *cil* dans 21) est donc résolu par la prise en compte de sa valeur de démonstratif à appariement référentiel contigu non saturé.

Cette même valeur explique, de façon satisfaisante également, l'impression d'éloignement, soit spatial, soit temporel, que *cil* peut susciter. *Cil* indique en effet que d'autres informations que celles données par le contexte immédiat spatio-temporel et discursif sont disponibles. L'impression d'éloignement provient alors de ce que ces informations sont forcément considérées comme éloignées de l'occurrence, puisqu'elles ne lui sont pas contiguës. Même si le référent est physiquement présent dans la situation d'énonciation, le fait de le fixer avec *cil* peut faire naître l'impression qu'il n'est pas à portée directe des interlocuteurs, parce que *cil* véhicule l'idée qu'il y a d'autres informations non contiguës qui peuvent contribuer à sa connaissance. Ainsi s'explique l'interprétation 'ce tapis là-bas' pour *cel palie blanc* dans l'exemple controversé 22) ([25]) :

22) *Alez sedeir desur cel palie blanc !*

La chanson de Roland 272

Inversement, on comprendra aussi pourquoi le locuteur peut utiliser *cil* pour des référents qu'il juge éloignés et qu'il s'en sert tout particulièrement pour référer à des objets effectivement éloignés dans le temps ou dans l'espace de l'époque et de l'endroit où il prononce l'expression démonstrative. Prenons l'exemple 23), qui représente le type même de l'exemple d'éloignement temporel (G. Price, 1968, p. 254) :

23) *Quant la chapele fu beneeite a Ais,* (. . .)
Cel jor i ot bien dis et uit evesques, . . .

Le Couronnement de Louis 27 et 39

On rappellera d'abord l'inconséquence de l'analyse classique. Le jour visé par *cel jor* est effectivement éloigné du « jour du locuteur », — ce qui justifie l'appellation d'éloignement —, mais, comme il s'agit d'un emploi anaphorique, il relève également de la proximité d'intérêt. Le traitement que nous proposons évite cette contradiction tout en explicitant à la fois le mécanisme anaphorique et le caractère d'éloignement.

Pourquoi le mécanisme anaphorique ? Parce qu'ici l'emploi anaphorique, même s'il fournit l'identification du référent (cf. le vers 27), n'exclut pas que le référent soit identifiable par d'autres informations,

(25) Cf. P. Guiraud (1967, p. 65), G. Price (1968, p. 245) et A. Dees (1971, p. 78).

ce qu'une identification spatio-temporelle n'autorise pas. *Aujourd'hui,* par exemple, n'est conçu que comme étant le jour où est prononcé *aujourd'hui.* On notera, par contre, — fait révélateur —, que lorsque le SN démonstratif anaphorique renvoie, du fait de son substantif, à un référent qui ne se présente que comme étant identifiable immédiatement, c'est *cist* qui paraît l'emporter. Ainsi se laisse expliquer, à notre avis, l'emploi de *cist* anaphorique dans l'exemple 19) ci-dessus (cf. *Pur ceste honur e pur ceste bontet).* A la différence de celui de *Cel jor,* les référents de *ceste honur* et *ceste bontet* n'apparaissent pas comme des référents pouvant être déterminés par d'autres informations que celles données par le contexte spatio-temporel immédiat ou celles fournies par le contexte discursif. On peut ainsi formuler l'hypothèse, qui demande évidemment à être vérifiée, que *cist* ne s'emploie anaphoriquement que lorsque le référent n'apparaît pas comme pouvant être identifié indépendamment des informations contenues dans le contexte immédiat.

Pourquoi l'impression d'éloignement ? L'effet de distanciation découle de façon naturelle du décalage entre le jour où est prononcé *cel jor* et le jour visé. Le jour visé, n'étant pas le jour de prononciation de l'occurrence, se trouve par là-même éloigné du jour d'apparition de l'occurrence démonstrative. C'est la perception de la non-coïncidence entre le jour d'énonciation et le jour de référence identifié par le contexte discursif, qui est à la source de l'effet d'éloignement. Inversement, nous avons vu avec *cist* que la coïncidence entre les deux entraîne l'effet de proximité.

L'éloignement spatial que note G. Price (1968, p. 248) dans 24) est redevable en partie de la même explication :

24) *De cel palès ou grant piece ai esté*

Le Charroi de Nîmes 34

La valeur de saturation contiguë incomplète de *cil* pousse l'interlocuteur à identifier la demeure visée comme n'étant pas l'endroit d'apparition de l'occurrence *cel palès* et contribue par là-même à l'effet d'éloignement. Comme l'exemple 22) l'a montré ci-dessus, on notera cependant que dans le cas d'une telle non-coïncidence les référents « montrables » n'entraînent pas automatiquement, comme les référents temporels, une identification discursive.

II.4.2. (Ø saturation contiguë) et (+ saturation contiguë)

Nous avons choisi de considérer, à la suite de G. J. Mc Cool (1981), que *cil* est un terme non marqué. Dans beaucoup d'emplois, *cil* ne sem-

ble pas s'opposer directement à *cist,* mais paraît fonctionner plutôt comme un terme « couvrant ». Une telle décision se laisse discuter, mais son rejet éventuel ne saurait signifier la remise en cause de notre hypothèse sur le contenu sémantique de l'opposition *cist/cil.* Il n'y a rien d'incomptatible entre le fait de refuser l'idée de l'opposition privative et celui de conserver la distinction *cist* (+ saturation contiguë) / *cil* (— saturation contiguë). Une telle attitude, je le rappelle, me paraît cependant trop radicale, car, quelle que soit la solution postulée, les exemples de *cist* ne présentent généralement pas de problèmes, comme l'observe G. Price (1968, p. 246), alors qu'il est beaucoup plus difficile d'analyser ceux de *cil* comme présentant toujours le sens contraire de *cist.*

On rencontre en effet deux types d'exemples qui militent en faveur de l'option non marquée pour *cil.* Il y a d'une part les exemples comme 25), où figure un *cil* qui ne semble pas mettre en jeu la notion d'appariement référentiel contigu non saturé. Il y a d'autre part ceux comme 26), où il paraît fonctionner avec la valeur contraire, c'est-à-dire celle de *cist.*

C'est ainsi que dans les exemples 25) ([26]) la solution des informations supplémentaires qui seraient disponibles en dehors du double entourage immédiat de l'occurrence trouve difficilement une application pertinente :

25) a) *Cil dormi et cele veilla*

Erec e Enide 2475,
déjà cité ci-dessus sous 5)

b) *Mais s'ostesse pas ne repose*
Qui en sa chanbre estoit enclose ;
Cil dort a ese, et cele pense,

Le roman de Perceval 1945-47

c) *Les quex, fet Lancelos, vos semble il qui aient la poieur ?*

---

(26) On observera que nos exemples ne présentent que des occurrences pronominales de *cil.* Est-ce à dire que les occurrences adjectivales présentent toujours le trait opposé à *cist* ? Il semble que non, puisque 26) ci-dessous contient des emplois adjectivaux de *cil* qui entrent en concurrence avec *cist.* Nous n'avons cependant pas d'explication pour rendre compte du fait relevé dans 25).

— *Sire, fet li chevaliers, cil dehors, ce me semble, car cil dedenz sont moult preudome ;*

La mort le roi Artu, 17, 6
(cité par G. Moignet, 1973, p. 164)

d) *et chascuns li requiert et prie*
s'ele le set, qu'ele lor die
ou la reine an est menee
Cele respont come senee
et dist . . .

Le Chevalier à la Charrette 609-613

Comment voir dans ces démonstratifs la manifestation du trait de saturation contiguë incomplète ? Par quelle analyse justifier ici la thèse de *cil* démonstratif à appariement référentiel contigu non saturé ? Une réponse positive à ces questions me paraît difficilement pertinente. Il est préférable de voir dans ces emplois la manifestation de la nature non marquée de *cil. Cil* fonctionne vraisemblablement dans 25) avec une valeur neutre (Ø saturation contiguë).

Les exemples 26) sont encore plus sérieux pour une conception radicale, car les situations identificatoires évoquées sont en effet favorables à *cist,* de telle sorte que cela relève de la gageure que de vouloir attribuer à *cil* dans ces exemples le sens opposé à celui de *cist.* Les exemples présentés sont de trois sortes : 26) a), b) et c) fournissent des emplois de *cil* en alternance avec *cist* ; 26) d) et e) illustrent le fonctionnement de *cil* pour des référents entièrement identifiés par l'environnement spatio-temporel de l'occurrence démonstrative ; 26 f) et g) présentent *cil* en co-occurrence avec *ci* :

26) a) — *mout esploita bien la compaigne*
tant com lor dura ceste plaigne.
Quant vint au soir, a l'avespree ;
cele plaigne fu trespassee ;

Le roman de Thèbes 10199-202
(cité par G. J. Mc Cool, 1981, p. 66)

b) — *A icel mot l'un a l'altre clinet.* 2008
— *A icel mot l'at Rollant entendut* 2054
— *A icel mot est l'emperere muntet.* 2457

— *a icest mot sunt franceis escriet* 1180
— *a icest mot sur sun cheval se pasmet* 1988

La chanson de Roland ([27])

c) — *Cele parole tuit otreient* 2071
— *Ceste parole tuit otreient* 8247

Le roman de Thèbes
(cité par A. Dees, 1971, p. 91)

— *Et quand cele ot qu'il li fet mencion de l'Evangile, si ne respont pas a cele parole, ainz le met en autre matiere*

105, 23

— *A ceste parole ne sot messires Gauvains que respondre.*

17, 32

La Queste del Saint Graal
(cité par A. Dees, 1971, p. 91)

d) *Et letres escrites i a*
qui dïent : « Cil qui levera
cele lanme seus par son cors . . .

Le Chevalier de la Charrette 1899-901,
déjà cité sous 8) ci-dessus ([28])

---

(27) Il y a trois emplois de *icel mot* pour dix emplois de *icest mot*. L'explication de P. Guiraud (1967, p. 72) est que *a icel mot* veut dire 'à ce mot qu'un personnage a prononcé' alors que *a icest mot* signifie 'à ce mot que je viens de prononcer et que vous venez effectivement d'entendre'. Il s'agit donc, conclut P. Guiraud (1967, p. 72) à propos de cet emploi de *cist* qu'il juge anormal, d'un procédé de style, qui a pour fonction de *colorer* le récit en le faisant passer du plan de la chose récitée à celui de la récitation actualisée. Pour ingénieuse qu'elle soit, la distinction n'est appuyée par aucun argument. G. Price (1968, p. 243) et A. Dees (1971, p. 90) soutiennent que la théorie classique suffit à expliquer cette alternance: ils voient effectivement dans *cil* un marqueur d'éloignement et dans *cist* un marqueur de proximité. Leur avis diverge toutefois, et c'est révélateur, sur l'interprétation stylistique à accorder à l'emploi de *cist*. G. Price donne raison à P. Guiraud : l'emploi de *cist* (proximité) a pour effet de « replacer l'événement sous les yeux des auditeurs » (1968, p. 243). A. Dees, au contraire, n'y voit « aucun procédé de style », destiné à actualiser et à dramatiser (1971, p. 90). Rien de surprenant à ce désaccord : ni G. Price ni A. Dees n'apportent un début de preuve au fait que *cil* fonctionne avec une valeur d'éloignement.

(28) Les exemples d) et e) sont sans conteste les plus embarrassants pour la version radicale de la thèse traditionnelle. Le référent est à chaque fois

e) *Après ces trois i a mainz liz,*
des nons as chevaliers esliz,
des plus prisiez et des meillors
et de cele terre et d'aillors.

Le Chevalier de la Charrette 1867-71

f) *Et je voi chi molt pres de vos*
en cel pre ci qui est soz nos,
l'avoir sanz garde et sanz desfense

Le roman de Perceval 5127-29

g) *Que cil qui partir m'en faisoit*
n'aloit mie querant son preu ;
que chi endroit en icel leu
avoit trois goutes de fres sanc.

Le roman de Perceval 4448-51 ([29])

---

identifié par les informations que fournit l'environnement spatio-temporel de l'occurrence : *cele lanme* renvoie à la « lanme » sur laquelle est inscrite *cele lanme* et *cele terre* dénote la terre « d'apparition » de l'occurrence de la description démonstrative. Il est difficile dans ces conditions d'y voir une idée d'éloignement. Un exemple presque similaire à d) se trouve dans *Le roman de Renart* (Ed. M. Roques, C.F.M.A., première branche, 439-446 :

Si l'enfoïrent soz un aubre.
Par deseure mistrent un maubre
si ont escrit le non la dame
et la vie desor la lame
neelé a sel et a grafe ;
puis ont escrit en l'espetafe :
« Desoz cel arbre, an mi ce plain,
gist Coupee, la suer Pintain . . . »

Etant donné la proximité évidente, cet emploi de *cel* est « curieux et injustifiable » pour un défenseur de la thèse radicale comme A. Dees (1971, p. 76). Cette « confusion embarrassante » est due, selon A. Dees, à une intervention de l'éditeur moderne. Les notes critiques révèlent que les trois derniers vers (cf. ci-dessous) sont narratifs. L'éditeur s'est cru obligé de les modifier de telle façon qu'ils reproduisent le texte de l'inscription. Il aurait à cet effet remplacé *sist* par *gist,* mais aurait oublié, toujours selon A. Dees, de changer *cel* en *cest* :

puis ont escrit en l'espetafe
desoz cel arbre an mi ce plain
sist Coupee la suer Pintain

(29) Ces deux derniers exemples, par contre, ne nous semblent pas totalement « irrécupérables ». Même si on peut, comme G. J. Mc Cool (1981, pp. 64-66), considérer que la présence de *ci* est un critère décisif en faveur de la valeur

Il n'est évidemment pas interdit, pour sauvegarder un clivage strict entre *cil* et *cist*, de « réduire » ces emplois, en arguant de la subjectivité de la notion de saturation complète, comme le fait G. Price (1968, p. 241) pour celles de proximité et d'éloignement. Une telle entreprise me paraît périlleuse, car elle échappe difficilement à l'écueil de la circularité et au reproche d'être une analyse *ad hoc*. Il est en effet toujours possible d'interpréter différemment *ceste plaingne* de *cele plaingne* dans 26) a) en voyant dans le premier SN une expression subjective, une proximité d'intérêt, et dans le second, au contraire, un effet d'objectivité, un sens d'éloignement psychologique. Mais quelle pertinence accorder à une telle explication ? L'opposition stricte *cist/cil* reste certes intacte, mais à quel prix ! Que penser, par exemple, du raisonnement d'A. Dees (1971, pp. 90-93) sur l'alternance *cele parole/ceste parole* qu'illustre 26) c) ? Le désir de prouver qu'il n'y a pas de confusions sémantiques entre *cist* et *cil* lié à la volonté de maintenir le caractère direct de l'opposition conduit A. Dees à voir dans *cele parole* « un caractère plus concret et plus pittoresque que *cest parole* ». « *Cele* renvoie, selon lui, directement à l'événement même, plutôt qu'à sa recréation dans le contexte narratif » (1971, p. 91). Reconnaissons qu'il n'y a là rien de bien précis. La justification qui suit, tout aussi vague, n'est pas plus convaincante.

Parler d'exceptions, d'un autre côté, n'est pas illicite non plus, surtout dans ce domaine fluctuant et difficilement saisissable qu'est la sémantique médiévale. Le seul problème, c'est le nombre relativement élevé d'exceptions. Peut-on accepter sans plus que tous les exemples comme ceux de 26), et peut-être même ceux de 25), soient considérés comme des exceptions ? Une réponse positive nécessite une témérité sans doute excessive.

Il me paraît préférable, dans ces conditions, de s'en tenir, provisoirement du moins, à la solution de l'opposition privative. Elle a l'avantage, précieux ici, de nous épargner une gymnastique réductionniste souvent indéfendable, sans pour autant attenter à l'existence même d'une opposition sémantique entre *cist* et *cil*. Le débat sur cette question n'est évidemment pas clos.

(+ proximité) de *cil*, il n'est pas interdit non plus, quoique ce soit plus difficile, de les analyser comme l'exemple 22) ci-dessus et de continuer à voir en *cil* un marqueur d'appariement référentiel contigu non saturé.

Première conclusion

Il est clair également que le débat sur le sens réel à prêter à l'opposition elle-même n'est pas clos non plus. J'ai essayé de montrer que l'hypothèse de l'appariement référentiel contigu saturé ou non saturé était supérieur aux théories concurrentes précédentes, parce que d'une part elle résolvait les principales difficultés auxquelles se heurtent ces théories, et parce que, d'autre part, elle explique de façon satisfaisante le phénomène d'éloignement et de proximité. Mais il reste un nombre important de points en suspens dont la prise en compte est susceptible de la modifier dans un sens ou dans un autre. A un certain nombre d'entre-eux, des faits bien connus ou des données distributionnelles généralement ignorées et laissées inexpliquées, elle apporte, je crois, une solution simple, bien meilleure que celle que peut apporter la théorie de la distance. Je me contenterai de les énumérer ci-dessous en signe de conclusion :

(i) l'opposition *cil* (référent discursif éloigné)/*cist* (référent discursif proche), lorsque les deux formes fonctionnent ensemble comme des anaphoriques ;

(ii) l'opposition *cil* (référent situationnel éloigné)/*cist* (référent situationnel rapproché), lorsque les deux formes fonctionnent ensemble pour fixer ostensivement des référents « présents » physiquement dans la situation d'énonciation ;

(iii) la relative prédominance de *cil* dans le récit et de *cist* dans le dialogue ;

(iv) l'utilisation exclusive de *cil* dans les emplois dits « de notoriété » (voir notre travail *à paraître* dans les *Actes du Colloque de Nice*) ;

(v) l'utilisation presque exclusive de *cil* dans les tours *cil* + *relative* à référent non spécifique ;

(vi) l'utilisation quasi exclusive de *cil* comme pronom de changement de sujet (*foregrounding use*) ;

(vii) la prédominance de *cil* dans le tour *cil* . . . *cil* ('l'un . . . l'autre') ;

(viii) l'influence de la différence sémantique *cist/cil* sur la spécialisation grammaticale ultérieure adjectif/pronom.

Seconde conclusion

L'examen auquel nous nous sommes livré sur l'opposition *cil/cist* en ancien français débouche sur un changement de perspective fonda-

mental pour l'étude des démonstratifs en général. L'idée est qu'il faut abandonner la conception classique de localisation ou de « monstration » des démonstratifs et les appréhender sous l'angle de leur spécificité identificatoire : on observera alors que ce sont des symboles indexicaux opaques, incomplets et qu'à ce double titre leur référent est identifié par des informations complémentaires en relation avec leur occurrence. Les explications en termes de distance entre le locuteur et le référent sont par conséquent à remplacer par des analyses qui prennent en compte le mécanisme d'identification contiguë. Un tel travail a été fait pour l'allemand par M. Vuillaume (1980). C'est ce que nous avons essayé de faire ici pour l'ancien français et qu'il faudrait entreprendre pour l'opposition *-ci/là* du français moderne. Il ne serait peut-être pas inintéressant d'opérer de la sorte également pour la paire *this/that* de l'anglais en laquelle on voit couramment une opposition de distance (30). Quoi qu'il en soit, ce changement d'appréhension théorique des démonstratifs a le mérite indéniable de créer une base critériale nouvelle pour établir entre les différents systèmes de fixation, des comparaisons intralinguistiques (cf., par exemple, ancien français/français contemporain) et interlinguistiques homogènes.

Metz. Georges KLEIBER

BIBLIOGRAPHIE

A. Dees, 1971, Etude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français, Groningen, Wolters-Nordhoff Publishing.

L. Foulet, 1961, Petite syntaxe de l'ancien français, Paris, Champion (3e édition).

T. Fraser et A. Joly, 1979, *Le Système de la déixis, Esquisse d'une théorie d'expression en anglais,* dans *Modèles linguistiques,* 1, 2, pp. 97-157.

T. Fraser et A. Joly, 1980, *Le système de la déixis. Endophore et cohésion discursive en anglais,* dans *Modèles linguistiques,* II, 2, pp. 22-51.

P. Guiraud, 1967, *L'assiette du nom dans LA CHANSON DE ROLAND,* dans *Romania,* 88, pp. 59-83.

M. Harris, 1977, *Demonstratives, articles and third-person pronouns in French : changes in progress,* dans *Zeitschrift für romanische Philologie,* 93, pp. 249-261.

(30) Pour une critique décisive de cette conception, voir T. Fraser et A. Joly (1979).

J. A. Hawkins, 1978, Definiteness and Indefiniteness in Reference and Grammaticality Prediction, London, Croom Helm.

R. Jakobson, 1957, Shifters, verbal Categories and the Russian Verb, Cambridge, MA : Harvard University Press.

R. Jakobson, 1939, Signe zéro, Selected Writings, II.

D. Kaplan, 1977, Demonstratives, An Essay in the Semantics, Logic, Metaphysics and Epistemology of Demonstratives and other Indexicals, dactylographié, 92 p.

G. Kleiber, 1983a, *Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs,* dans *Le français moderne,* 51, n° 2, pp. 99-117.

G. Kleiber, 1983b, *A propos de l'analyse ADJECTIF DEMONSTRATIF = ARTICLE DEFINI + ELEMENT DEICTIQUE ou Sur l'irréductibilité des symboles indexicaux,* dans les *Actes du XVIIe Congrès International de Linguistique et Philologie romanes* (Aix-en-Provence, 26 août-3 septembre 1983), vol. n° 4, *Morpho-syntaxe des langues romanes,* Laffitte et Publications Université de Provence, Marseille, pp. 193-212.

G. Kleiber, 1984, *L'opposition déterminé/indéterminé : les articles en ancien français,* dans les *Mélanges Alice Planche,* Annales de la Faculté des Lettres de Nice, n° 48, pp. 247-261.

G. Keiber, 1985, *Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs en français ancien,* dans *De la plume d'oie à l'ordinateur* (Mélanges H. Naïs), n° spécial de *Verbum,* pp. 99-113.

G. Kleiber, à paraître, *Sur le démonstratif de « notoriété » en ancien français,* (Actes du Colloque de Nice, 19-21 septembre 1986).

E. Lommatzsch, 1922, *Deiktische Elemente im Altfranzösischen, Hauptfragen der Romanistik,* dans *Festschrift für Ph. A. Becker,* pp. 101-125.

R. Martin, 1983, Pour une logique du sens, Paris, PUF.

C. E. Mathews, 1907, CIST and CIL : a syntactical Study, Baltimore, J. H. Furst.

G. J. Mc Cool, 1981, A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative System, Cornell University Ph. D., 123 p.

G. Moignet, 1973, Grammaire de l'ancien français, Paris, Klincksieck.

G. Price, 1968, *Quel est le rôle de l'opposition « cist/cil » en ancien français ?* dans *Romania,* 89, pp. 240-253.

G. Price, 1969, *La transformation du système français des démonstratifs,* dans *Zeitschrift für romanische Philologie,* 85, pp. 489-505.

F. Récanati, 1979, *Le développement de la pragmatique,* dans *Langue française,* n° 4, pp. 6-20.

H. Reichenbach, 1947, Elements of Symbolic Logic, Londres et New York, Mac Millan.

H. Rheinfelder, 1963-67, Altfranzösische Grammatik, Munich, Max Hueber.

M. Vuillaume, 1980, La Déixis en allemand, thèse d'Etat, Paris-Sorbonne, dactylographiée.

M. Wilmet, 1979, *Le démonstratif dit « absolu » ou « de notoriété » en ancien français* dans *Romania,* 100, pp. 1-20.

H. Yvon, 1951a, *CIL et CIST, articles démonstratifs,* dans *Romania,* 72, pp. 145-181.

H. Yvon, 1951b, *CIL et CIST, pronoms démonstratifs,* dans *Romania,* 73, pp. 433-461.

R. Zuber, 1983, *Privative oppositions and Intensional Equivalence,* à paraître dans *Proceedings of the 7th international Congress of Logic, Methodology and Philosophy of Science* (Salzburg, July 11th-16th, 1983).